



PAR COURRIEL

Québec, le 19 juin 2025

Monsieur Alexandre Borduas
Chargé de projet
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
alexandre.borduas@environnement.gouv.qc.ca



INFORMER

Objet : Projet de parc éolien Canton MacNider – Questions complémentaires – DQ21



CONSULTER

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **25 juin 16h** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.



AVISER

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Kim Maloney
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.

1. Le ministère suit-il les effets des activités autorisées nécessitant du déboisement, la perte de milieux humides ou la fragmentation des habitats qui se cumulent dans la région du Bas-Saint-Laurent? Veuillez détailler votre réponse.
2. Vous indiquez qu'il revient à l'initiateur de déterminer les composantes environnementales et sociales sur lesquelles portera l'évaluation des effets cumulatifs d'un projet (DQ15.1) :
 - a. L'initiateur est-il tenu de faire le suivi des effets cumulatifs de son projet sur les composantes valorisées? Sinon, à qui revient cette responsabilité? Comment ce suivi se fait-il?
 - b. Considérant que le ministère ne dispose pas de seuil faunique qui permettrait d'évaluer si le maintien de l'intégrité des écosystèmes est compromis (DQ3.1, p. 3), comment le ministère détermine-t-il que l'effet cumulatif d'un projet sur une composante valorisée n'est pas acceptable?
3. Vous avez mentionné que des mesures additionnelles pourraient être demandées à l'initiateur si le suivi des mortalités de chiroptères révèle que les taux de mortalités dépassent deux chauves-souris/éolienne/an (DB2, p. 9 PDF). Quelle forme pourraient prendre ces mesures additionnelles?
4. Une fois l'analyse environnementale réalisée par votre ministère, quel a été le délai moyen pour l'obtention d'une décision du gouvernement pour un projet de parc éolien dans les 15 dernières années?
5. Dans les 15 dernières années, combien de projets éoliens ont nécessité des travaux pendant la période de nidification des oiseaux?